

CHAPITRE 58 : La politique de l'emploi

Les politiques de l'emploi peuvent être : **Actives** (retarder l'entrée sur le marché du travail, stimuler la croissance, développer la formation, etc) ou **Passives** (indemnisation des chômeurs, qui peut cependant poser des problèmes de financement et désinciter le retour à l'emploi).

Les politiques **ACTIVES** de l'emploi :

- **Réduire l'offre de travail** : retarder l'entrée sur le marché du travail (allonger la durée des études, réduire l'âge de départ à la retraite...)
- **Accroître la demande de travail** : stimuler la croissance, réduire le coût du travail
- **Favoriser une meilleure adéquation en offre et demande de travail** : développer la formation, accroître la flexibilité du travail...

Les politiques **PASSIVES** de l'emploi :

- **Indemnisation des chômeurs** : se heurte à deux soucis majeurs :
 - contraintes de financement qui pèsent sur les organismes sociaux
 - désincitation au retour à l'emploi